

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 39 (1901)
Heft: 31

Artikel: La discussion continue
Autor: Versel, J.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-198864>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

seille, et je m'estime quitte vis-à-vis du négociant de B.

Seulement, ce fut la dernière fois que je complétais des adresses sentant la vendange et que je commandai des robes bon teint.

Diagnostic d'un jeune médecin.

Un jeune médecin arrivant de Paris, où il avait mené la vie à grandes guides et cultivé plus assidument le jeu, l'amour et le tabac que la science médicale, se présentait — il y a de nombreuses années déjà — devant le Conseil de santé, pour y subir des épreuves dans le but de pratiquer son art dans le canton.

Les examens pratiques arrivant, le candidat est conduit à l'hôpital cantonal, dans la division de médecine. Lorsqu'il fut placé en face du malade choisi pour la circonstance, un des experts lui dit :

« Veuillez questionner et examiner ce malade selon les règles de l'art, prendre vos notes afin de rédiger ensuite un mémoire contenant l'histoire de la maladie, son diagnostic, son pronostic, son traitement, etc. »

Cela dit, le jeune Hippocrate relève sa chevelure, prend une pose élégante, tâte le pouls du malade et lui adresse diverses questions avec une telle assurance qu'on croirait avoir affaire à un homme qui a la science infuse.

Les examinateurs le suivent en silence dans ses questions et dans ses procédés, sans lui donner aucune direction.

« Quelle profession exercez-vous ? » demande-t-il au malade.

— Je suis musicien.

— Très bien, ajoute le candidat en se tournant vers ses experts. Puis, parlant à ceux-ci : « Nous avons devant nous, messieurs, un cas fréquent chez les artistes qui jouent les instruments à vent, surtout les instruments de cuivre. L'usage de ces derniers excite tout naturellement les musiciens à la boisson ; ils absorbent ainsi une quantité de liquide que d'autres individus ne supporteraient nullement ; aussi l'alcoolisme se rencontre-t-il fort souvent chez ces gens-là. »

Et adressant une dernière question au pauvre musicien : « Quel instrument jouez-vous ? » lui demande-t-il.

— Le violoncelle, monsieur le docteur.

Les examinateurs, suffisamment édifiés, ne jugèrent pas nécessaire de pousser plus loin.

Le baromètre de Praz-de-Fort.

Il y a déjà quelques années de cela.

Trois membres de la section des Diablerets, du Club alpin, avaient été chargés, à l'occasion d'une excursion, de porter et de placer dans la cabane d'Orny, un baromètre dont on venait de faire hommage à la société.

Un de nos meilleurs opticiens avait soigneusement réglé l'instrument pour l'altitude à laquelle il était appelé à fonctionner.

Arrivés à Praz-de-Fort, l'un des clubistes eut la fantaisie de vérifier l'exactitude du réglage. Il s'informa, auprès d'un groupe de jeunes garçons et de jeunes filles, rangés au bord de la route, s'il y avait un baromètre dans le village.

Des regards ébahis répondirent seuls, tout d'abord, à sa question.

« Eh bien, jeunes gens, avez-vous compris ce que je vous demande ? répéta-t-il. Y a-t-il un baromètre ici ? »

Alors, un des plus hardis des garçons, sans bouger de sa place, hasarda timidement : « Oh, non, m'sieu, on n'a pas de ça ici. »

— D'abord, ajouta un autre, on sait pas ce que c'est.

— Mais oui, mes amis, reprit le clubiste, vous savez bien ce que c'est qu'un baromètre :

un instrument qui indique la pluie et le beau temps.

A ces mots, une fillette, à la mine éveillée, s'avança : « Eh bien, oui, m'sieu, y en a un chez M. le régent, ousqu'on peut voir la pluie et le beau temps. »

Conduits par la fillette, les trois Lausannois allèrent frapper à la porte de l'instituteur.

Celui-ci, aux premiers mots des visiteurs, comprit la méprise et s'excusa de ne pouvoir satisfaire leur désir.

Le baromètre de Praz-de-Fort, c'était tout simplement l'almanach de M. le régent.

Tremblez, tyrans, la Veveysse déborde.

La Veveysse a été fréquemment, pour Vevey, un voisin incommode et dangereux. Le 12 juillet 1701, elle déborde, fait irruption dans la ville entière, enlève plusieurs personnes, entre autres le pasteur Collet, dans son jardin, au bourg des Favres, qu'elle entraîne au lac, où le corps ne put être retrouvé.

Le 6 juillet 1726, le débordement fut plus considérable encore ; il emporta le grand pont sur la Veveysse, les deux ponts sur l'Ognonnaz, il pénétra dans la ville, envahit les maisons, combla les rez-de-chaussée de ses alluvions et fit périr plusieurs personnes. — La ville de Lausanne s'empressa d'envoyer à Vevey le maisonneur de Crousaz, avec 800 ouvriers, pour aider à contenir et diguer le torrent ; des collectes furent faites pour subvenir aux dépenses occasionnées par ces travaux.

C'est probablement à ces terribles débordements de la Veveysse, à la puissance du torrent en courroux, que les patriotes vaudois, marchant contre l'armée bernoise en 1798, faisaient allusion.

L'assemblée provisoire du Pays de Vaud, informée que le général de Weiss, ci-devant bailli de Moudon, commande une armée à Yverdon et qu'il vient de se mettre en marche contre Lausanne, les représentants vaudois se préparent à repousser la force par la force. Chacun court aux armes ; le Pays de Vaud est transformé en un camp ; l'amour de la liberté fait de chaque citoyen un soldat.

Estavayer, Gruyères, Bulle, Châtel-St-Denis, Romont et le Bas-Valais émettent successivement leur vœu de réunion au Pays de Vaud et envoient des troupes ; le Bas-Valais envoie 400 hommes.

Et l'on vit arriver à Lausanne les caissons de Vevey, avec cette inscription en lettres capitales : TREMBLEZ, TYRANS, LA VEVEYSSE DÉBORDE !

Nous avons très souvent entendu dire que c'était là le cri poussé par la colonne veveysanne en arrivant sur la place de Saint-François, lors de la révolution de 1845. C'est une erreur. L. M.

La suite dâi vilho dittons.

Vouaïque lo mai dè juillet passé, desâi onco l'oncello Toïnon à sè valottets ; c'ètai lo mai io cliâo que saviont nadzottâ poivant allâ sè bâgni sein cousons dein lo lé âobin dein la Venodze, kâ noutrès vilho desiont : *Ao mai dè juin, la baigne âi tsins, îo mai dè juillet, la baigne âi felhiès et âi valets et âo mai d'ou, la baigne âi fous.* (Au mois de juin, la baigne aux chiens, au mois de juillet, la baigne aux filles et aux garçons et au mois d'août, la baigne aux fous.)

Et, se fâ dâi raveu coumeint stâo dzo passé, ne faut pas ein avâi poaire, kâ lo bon Dieu fâ tot po lo mi, d'ailleu : *Jamê sêseresse n'a fê dêtrêse* (Jamais sêcheresse n'a fait de dêtrêse) et : *Tsautêin bourleint fâ bio fromeint.* (Êtê brûlant fait beau froment.)

Don, vo sêdès à quiet vo z'eïn teni et se per hazâ, îa on tsamp que vo convignê et que, pe tâ, vo z'âi l'idée dè rappondre à voutron bin

oquiè qu'on vezin voudrâi sè départi, faut son-dzi bin adrai avoué quoui vo traittâ et por quiet vo traittâ, kâ, mon père mè desâi adè : *Corlès pates font boum'allates* (Courts marchés font de bonnes conventions) et po ceïn qu'eïn est dâo terrain, no desâi assebin : *Bragî lè hiâuts, mâ teni-vo dein lè bas* (Vantez les terres élevées, mais tenez-vous dans les terres basses) Lè tot vilho desiont onco : *Io cret lo tacoumet, laisse-le à quoui l'est, et io cret lo piapâo, âtsi-lo se le pâo!* (Le terrain où croit le tussilage, laisse-le à qui il appartient ; celui où croit le piapâo (la renoncule rampante) achète-le si tu peux.)

Enfin, ne su pas trâo ein cousins por vo et se vo m'attiutâdès, su su que vo farè adè biñ voutron petit train-train ; allâ pi adè tsau pou, kâ, coumeint no desâi mon père : *Que pllian va, liêin tsemenê.* (Qui va doucement, chemine loin.)

Ora, coumein îa adè zu dâi crouiès leingues pertot, que delâvont lè dzeins, mimameint cliâo que fariont bin lâo tsemin, vo faut l'âo fêrê l'honneu qu'on fâ âi tsins ; *l'âi à mè que lè tsins que dzappont,* s'on dit ; faut don lè laissi niâffâ, kâ cliâo delâvâres sont lo pe soveint dâi dzeins dè petitâ concheince et su quiet y'arâi gros à rederê, d'ailleu, coumeint no fâsâi noutron père-grand : *Se lè crouiès leingues bourlâvant, lo bou sarâi por rein.* (Si les méchantes langues brûlaient, le bois se donnerait pour rien.)

Pu, vo faut adè tsouyi de ne pas trâo baïre ; ne dio pas dè vo mettrè dein la tempérance, na ! d'ailleu on part dè verro font adè dâo bin ; mâ vo faut pas vo z'amuzâ à allâ quartettâ pè lo cabaret, kâ quand bin y'eïn a que diont : *A baïre ne l'âi a pas tant dè mau, pourvu qu'on sâsse reintrâ à l'hotô.* (A boire il n'y a pas tant de mal, pourvu qu'on sache rentrer à la maison.) Vaidès-vo, ceïn ne vaut rein, kâ s'on a lo malheu d'allâ cauquiès îadzo âo cabaret, on est vito traittâ dè soulons pè lè crouiès leingues et faut ceïn souyi tant qu'on pâo, kâ d'ailleu, vaidès-vo : *Vaut mi l'hotô què la pinta.* (La maison vaut mieux que la pinta.)

Baidès ein medzeint, kâ l'est dinse que cè pourro vin fâ lo mè plliési et que redzoïo lo mè lo pétro ; n'est d'ailleu pas po rein que noutra mère-grand no desâi : *Après la soupa, on verro dè vin doute on êtu, âo maidecin.* (Après la soupe, un verre de vin ôte un écu âo médecin.)

Don rateni bin tot ceïn que vo z'è de, kâ n'est rein que dâi bounés rêsons ; vo z'itès dzouvenès et mè failliâ bin vo lè derè po que vo z'eïn fassâi voutron profit ; on n'eïn sâ jamê trâo, vaidès-vo, kâ *appreindrê collê et savâi vaut* (Apprendre coute et savoir vaut) et ne voudrè pas qu'on diessè dè vo coumeint on dit su bin dâi dzeins pou dègourdis : *Que rein ne sâ rein ne gravê.* (Qui ne sait rien n'empêche personne.)

Ora, l'est l'hâora d'allâ sè reduire et vo z'eïn è præo de : *Quand l'est bon l'est præo,* (Quand c'est bon c'est assez) bouna nè, mè valets !

La discussion continue.

Courgevaud, le 25 juillet 1901.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR DU *Conteur vaudois*,
à LAUSANNE.

Veillez me permettre d'exprimer mon opinion sur l'interprétation française des deux proverbes patois parus dans les derniers numéros du *Conteur*, traduction qui ne me paraît pas tout à fait exacte, et dont la vraie signification me semble être celle-ci :

Mau va lou tsâi, mau va la tudze, signifie, à mon avis : Quand tout va mal, cela continue d'aller plus mal encore, toujours en augmentant, jusqu'à la décadence complète ; depuis le char à la luge, tout y passe, rien n'est épargné. — *Ci qu'a fê tou tzerrot que minne lo berrot*, signifie, dans le district du Lac : Celui qui a fait le char, ou la char-

rette, *lo tzerrot*, qu'il mène ou traîne lui-même la charretée; *ber, berrot*, signifie, dans le langage vulgaire ou dialecte patois, petite charge, un *berrot* de foin, de regain, petit char, diminutif de charge.

Agréée, Monsieur le Rédacteur, mes civilités exprimées, ainsi que l'assurance de ma parfaite considération.

J. VESSEL, instit.

La cause est maintenant suffisamment entendue; la discussion est close!

L'art d'être centenaire.

On a inauguré, le 11 juillet, à Paris, un monument à Chevreul, l'illustre chimiste français. On se souvient que Chevreul arriva, travaillant toujours et en possession de toutes ses facultés, à l'âge de cent-trois ans. Né le 31 août 1786, il est mort le 9 avril 1889.

A l'occasion de l'inauguration du monument Chevreul, plusieurs orateurs ont rappelé les innombrables et précieuses découvertes de ce grand savant. On a rappelé également le complet désintéressement de Chevreul — qualité de plus en plus rare aujourd'hui. — Jamais il n'avait tiré de ses inventions aucun bénéfice personnel. « En lui, dit le chroniqueur du *Petit Parisien*, que nous citons, l'homme fut toujours à la hauteur du savant. Il ne prenait pas de brevets: ses découvertes appartenaient à la France, à l'humanité. »

« L'homme, écrivait Chevreul, doit se considérer toute sa vie comme un écolier et chercher à devenir plus capable et meilleur. »

— Comment avez-vous fait pour arriver à votre centième année? lui demandait-on

— J'ai travaillé, répondit-il, j'ai consacré à l'étude la meilleure partie de mon temps, persuadé que le travail est une des conditions essentielles de l'art de devenir centenaire.

Toute sa vie, Chevreul n'a bu que de l'eau, mais il était bien loin d'ériger en règle cette habitude et de lui attribuer son grand âge et sa vigueur. Bien au contraire, il pensait que, « en principe, tout régime est individuel » et il invoquait son expérience personnelle. Il ajoutait: « Toutes les personnes de ma famille buvaient du vin (son père est mort à 91 ans et sa mère à 93), tandis que dès mon jeune âge une répugnance invincible m'en éloignait. Je n'ai donc jamais bu que de l'eau, et pourtant je suis président de la société des vins d'Anjou — mais président honoraire seulement. »

Le président « honoraire », toutefois, accepta un jour de boire du champagne. Ce fut au banquet organisé en l'honneur de son centenaire. Et, très aimablement, il dit:

« J'abandonne ma boisson ordinaire pour porter un toast à la jeunesse! »

Un des convives répondit:

« Que les jeunes gens qui vous entourent, cher et vaillant maître, gravent dans leur mémoire, avec vos traits vénérables, le souvenir de ce jour glorieux; que votre noble vie leur soit un enseignement, et qu'inspirés par votre exemple, ils prennent ici l'engagement de travailler à leur tour sans relâche pour honorer la patrie française, pour conserver et agrandir encore l'héritage que vous leur laisserez! »

Alors, plein de vivacité toujours, Chevreul se leva pour s'écrier avec un bon sourire:

— Ma succession n'est pas encore ouverte!

Sa verdeur était incroyable. Le soir de ce banquet, son fils, M. Henri Chevreul, ancien magistrat, s'étant trouvé indisposé: « Appuie-toi sur moi, petit! » lui dit le centenaire. Et M. Henri Chevreul avait plus de soixante-cinq ans.

A propos de piqûres.

Avant de partir pour une station de bains située dans une localité qu'on me disait infes-

tée de *moustiques* — ce qui n'est pas exact — je me suis précautionné contre les assauts perfides que ces petites bêtes nous donnent parfois jour et nuit.

Je m'adressai en conséquence à mon pharmacien, qui me recommanda chaudement certain tube contenant une liqueur crémeuse, remède infailible contre les piqûres d'insectes. Donc, muni de mon tube — ne pas confondre avec la coiffure de ce nom — je partis en toute confiance, car — ai-je oublié de vous le dire? — j'ai une sainte horreur des *moustiques*, aucun insecte ne m'agace, ne m'irrite à tel point.

Dès mon arrivée, je m'empressai de lire le prospectus accompagnant le *mosquilocream*, et indiquant comme suit le mode d'emploi:

On suce d'abord la plaie, puis on applique la crème antiseptique, qu'on tâche d'y faire pénétrer par des frictions répétées.

Eh bien, malgré ces instructions qui paraissent très simples, très claires au premier moment, je me trouvai tout à coup singulièrement embarrassé. Je me demandai, en effet, comment il fallait procéder pour sucer la plaie lorsqu'il s'agit d'une piqûre sur la nuque, à l'oreille ou au bout du nez?...

J'écris à ce propos à mon pharmacien et j'attends sa réponse.

Les partis politiques dans le canton de Vaud.

Voici ce qu'en a dit M. l'avocat Dufour, dans un discours prononcé lors d'une réunion familiale au Cercle vaudois de Genève:

« Oh! je sais bien que dans le pays de Vaud, comme ailleurs, il y a des partis politiques. Les uns crient *hue!* les autres à *dia*, mais, quoi qu'on en dise, je ne crois pas que personne aujourd'hui crie *zrouk*, et veuille faire machine en arrière. Nous ne sommes plus en 1803, où un certain nombre de retardataires regrettaient le joug de Berne sur leur cou trop accoutumé à son poids. Non, s'il est des partis, ce n'est qu'une question de méthode ou de personne; les uns rongent leur frein et prendraient peut-être le mors aux dents, si les autres n'étaient là pour leur crier en bon vaudois: « Attendez voir un peu, *tot ballameint*. » Et, en définitive, on finit par s'entendre, parce qu'au fond des fonds, le Vaudois est bon-enfant... et prudent, et je l'en félicite. »

C'est bien cela, après tout.

Prévision du temps.

Le journal *La Nature* publie de très intéressantes observations météorologiques faites par M. Bouffay, ancien officier d'artillerie de marine, qui est parvenu à certaines conclusions vraiment remarquables, dont voici le résumé:

Jours pluvieux. — Les jours pluvieux ont une tendance manifeste à se reproduire, soit après 29 jours, soit après 30, c'est-à-dire aux mêmes phases lunaires. Ainsi, par exemple, dans la période d'une année, de septembre 1896 à septembre 1897, on observe les concordances suivantes en ce qui concerne les jours de pluie:

6 septembre 1896	5 octobre 1896.
10 » »	9 » »
11 » »	10 » »
12 » »	11 » »
13 » »	12 » »
9 octobre 1896	8 novembre 1896.
10 » »	9 » »
16 » »	15 » »
15 novembre 1896	15 décembre »
1er avril 1897	30 avril 1897.
2 » »	1er mai »
20 » »	19 juin »
27 juillet 1897	26 août »
28 » »	27 » »
9 août »	7 septembre 1897.

Cela ne fait pas moins de seize concordances en

une année. — Evidemment, l'ensemble de ces *re. marques* ne saurait constituer un système suffisant pour la prévision du temps, mais il pourrait servir pour l'établissement des probabilités d'un mois sur l'autre.

Un prisonnier embarrassant.

C'était quelques années avant l'établissement de jeux à Monaco; la principauté n'était pas riche. Les monuments publics se trouvaient dans un complet état de délabrement. Le bâtiment des prisons, par exemple, avait ses murs tellement détériorés par le temps, que tous les soldats de la province n'eussent pas suffi à garder les nombreuses brèches par où les prisonniers pouvaient s'évader.

C'est à cette époque qu'un jeune étranger fut condamné, nous ne savons plus pour quelle faute, à cinq années de réclusion; mais au moment où il s'agissait d'extraire le prisonnier du violon pour le transférer dans une véritable prison, le gouverneur alla trouver le prince:

— Monseigneur, lui dit-il, il faudra faire réparer la prison; c'est une affaire de trente à quarante mille francs; de plus, pour garder notre criminel, il nous faut un géolier, un aumônier; ajoutez les frais d'entretien pendant cinq ans.

— Assez! s'écria le prince, qui était devenu rêveur; faites comprendre à cet homme que nous sommes disposés à accueillir une demande en grâce.

Le gouverneur fit la commission.

Pardon, lui répond le condamné, j'ai commis une faute, je veux l'expier et racheter mon passé par le travail; je profiterai de ma captivité pour compléter mon éducation négligée. Je veux étudier le latin, le grec et même l'hébreu; jamais je ne trouverai une meilleure occasion, je reste!

Et comme le gouverneur insistait:

— Si j'ai commis ma faute, ajouta le prisonnier, c'est pour être emprisonné à Monaco. Votre doux climat sera favorable à ma santé ébranlée. Tout est donc pour le mieux, je vais faire mes cinq ans.

Le gouverneur retourna auprès de son auguste maître et lui rendit compte de sa mission.

— Combien vous coûtera ce prisonnier pendant cinq ans? demanda le prince.

— Tant!

— Eh bien! offrez-lui la moitié comptant et qu'il aille au diable.

Et la transaction se fit.

Boutade.

Un bambin de quatre à cinq ans prend ses ébats sur Montbenon, sous la surveillance de sa bonne. Tout à coup, il s'avise de monter à califourchon sur l'un des lions de marbre qui ornent l'entrée du Palais de Justice. Il fait des efforts surhumains pour se hisser sur l'animal.

— Petit malheureux, lui crie la bonne, descends de là, tu vas tomber!

— Mais non, réplique sans broncher le gamin, tiens seulement le lion pendant que je monte.

La rédaction: L. MONNET et V. FAVRAT.

Papeterie L. MONNET, Lausanne.
3, RUE PÉPINET, 3

Avis aux touristes:
ALBUMS POUR DESSINS

Cartes postales illustrées.

Dépôt des billets de la loterie de l'Exposition cantonale vaudoise.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.